



Saint-Étienne : la ville en reconstruction

Loire le 11 mars 2016 - Daniel Brignon - Politique - article lu 410 fois



Plusieurs dossiers d'urbanisme sont venus dans l'ordre du jour du conseil municipal de lundi 7 mars dernier dont le dossier de la friche prégnante de la rue Bergson.

La difficulté sur ce tènement de 6 500 m², constitué de la friche Le Progrès et de la friche DTF, acquises par la ville, est la présence enclavée dans ce tissu industriel d'une maison individuelle de 109 m², la propriété Melli, que la Ville peine à acquérir auprès des propriétaires indivis qui en partie se refusent à vendre. Le conseil municipal approuvait pour y parvenir une déclaration d'utilité publique permettant l'expropriation de cette maison, inoccupée et récemment squattée puis évacuée sur décision d'expulsion de la justice au mois de janvier, obtenue de haute lutte par le maire qui avait dû prendre un arrêté d'insalubrité.

Le maire est déterminé à clore ce dossier au plus vite pour faire intervenir une démolition globale des trois biens avant la fin du premier semestre 2016. Le coût global de l'acquisition et la démolition est estimé à 1,6 M€. Sur ce secteur à enjeu résidentiel, le tènement sera cédé après appel à projet pour la réalisation de deux ensembles immobiliers de part et d'autre d'une voirie qui pourrait être réalisée entre la rue Bergson et l'impasse de Grouchy pour rejoindre la rue Claude Odde.

Dans le même délai, fin du premier semestre, précisait le maire par ailleurs, devrait intervenir la démolition par la Ville de la friche urbaine de Tarentaize, soit 2 500 m², sans destination immédiate, laissés en réserve foncière et couverts d'espaces verts.

Autre dossier d'urbanisme, la mise à l'étude du projet de reconversion du site de la Charité assorti de la demande d'un périmètre d'étude qui permette de sursoir à statuer aux projets immobiliers pouvant nuire à la cohérence d'un aménagement global du site que le CHU annonce quitter en 2019 ou 2020. Un site de 22 000 m², « inscrit dans la politique de l'habitat de la Ville » pour devenir « un site résidentiel de qualité », complémentaire à l'offre de près de 60 maisons individuelles lancées sur les quartiers de Séverine et Beaulieu, note Gaël Perdriau, qui envisage encore la création d'un lotissement à Saint-Victor au lieudit Biorange, où il était question d'approuver la cession d'une parcelle de 5 500 m² à l'association Caefpa pour la réalisation de logements pour seniors. Le reste du terrain de la commune d'une surface totale de 2,5 ha devrait être cédé à un aménageur pour la réalisation de maisons individuelles.

Daniel Brignon

Le développement du commerce, une stratégie partagée

Le conseil municipal a approuvé la création d'un Conseil consultatif du commerce pour « partager notre stratégie » en termes d'aménagement commercial, précise l'adjoint Lionel Saugues, et ouvrir une instance de dialogue large entre les acteurs du commerce et de l'artisanat. Il regroupe en effet les chambres de commerce et de l'artisanat, les associations commerciales de la ville, mais encore les opérateurs de la distribution, les agents immobiliers spécialisés et des personnalités qualifiées. Les 20 membres identifiés de cette instance retrouveront une ou deux fois l'an en réunions plénières mais plus régulièrement dans des commissions thématiques plus restreintes pour partager sur des thématiques plus particulières.

Ce conseil répond à « la priorité que nous voulons donner au commerce que nous voyons comme un acteur du dynamisme de la ville », estime Gaël Perdriau, soulignant la convergence des politiques pour créer un environnement favorable au développement commercial : politique de l'habitat, de sécurité, amélioration des espaces publics, réorganisation du service de propreté. Il y ajoute la « démarche pro-active » de la Ville pour aller chercher des enseignes.

Gaël Perdriau appelle aussi comme environnement favorable la question du stationnement, qui en surface a fait l'objet d'une modernisation permettant l'usage de la carte bleue, utilisée depuis par 36 % des utilisateurs. L'offre de 20 min gratuites a été plutôt favorable à une hausse de la fréquentation qui s'établit à 26 % de 2013 à 2015. Le stationnement sous-terrain, malgré une hausse des tarifs connaît aussi une progression de 10 % de 2012 à 2015 et de 5 % entre 2014 et 2015. « En toute humilité conclut le maire, ces chiffres donnent l'indication que nous sommes sur la bonne voie ».

D.B.